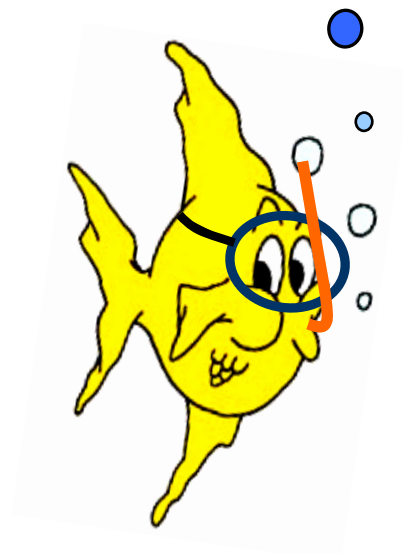


LE BALISTE CLUB DE GISORS

PLONGÉE SOUS MARINE

27140 GISORS



Mesdames, Messieurs les présidents de club,

La section NAP/NEV du CODEP 27 organise dans une épreuve dénommée « Le Trophée de l'Eure »

Une descente de rivière avec la participation des clubs locaux mais aussi les clubs extérieurs au département.

Pour la quatrième manche, notre club s'est porté volontaire.

Nous organisons donc cette épreuve le dimanche 01 MARS 2020.

Vous trouverez à la suite de cette page tous les éléments pour le lieu, la durée et la date limite pour inscrire vos

Nageurs et accompagnateurs.

Obligatoire :

Licence ou photocopie

Certificat médical ou photocopie

Dans l'attente de vos inscriptions,

Veuillez recevoir, Messieurs les présidents,

Mes salutations les plus sportives.

Le Président
Bernard MAYEUR

**Trophée de L'Eure Manche 4
et
Championnat de Normandie Manche 6**

DIMANCHE 01 MARS 2020

**Descente de l'Epte
organisée par**

**LE BALISTE CLUB DE GISORS
et
NAP/NEV27**

Rendez-vous à Gasny à partir de 9h00 pour un départ vers 10h00.

Explication du parcours sur place.

Il s'en suivra une descente tranquille d'environ 1h00 (distance environ 5 km) de la rivière, autorisée uniquement **avec appui**.

Cette activité est ouverte à tous les licenciés de la FFESSM

Les conjoints ou les proches pourront y participer sous couvert d'une licence fédérale (FFESSM ou autre) ou juste avec un certificat médical d'aptitude de moins d'un an.

Participation : 6 euros pour les boissons chaudes et les viennoiseries

(**par nageur et accompagnateur ; pour les accompagnateurs prendre l'option petit déjeuner**)

Un barbecue est organisé le midi par le club

Participation : 13,50 euros

(Toute réservation devra être réglée au Baliste club de Gisors)

Le Club ou la CDNAP 27 se réservent le droit d'annuler la descente pour des causes météorologiques ou climatiques (intempéries ou température d'eau jugée trop faible) ou pour un nombre de participants insuffisant. Ils pourront en outre refuser un départ en cas de protection vestimentaire inadaptée, particulièrement dans le cas des enfants de moins de 16 ans.

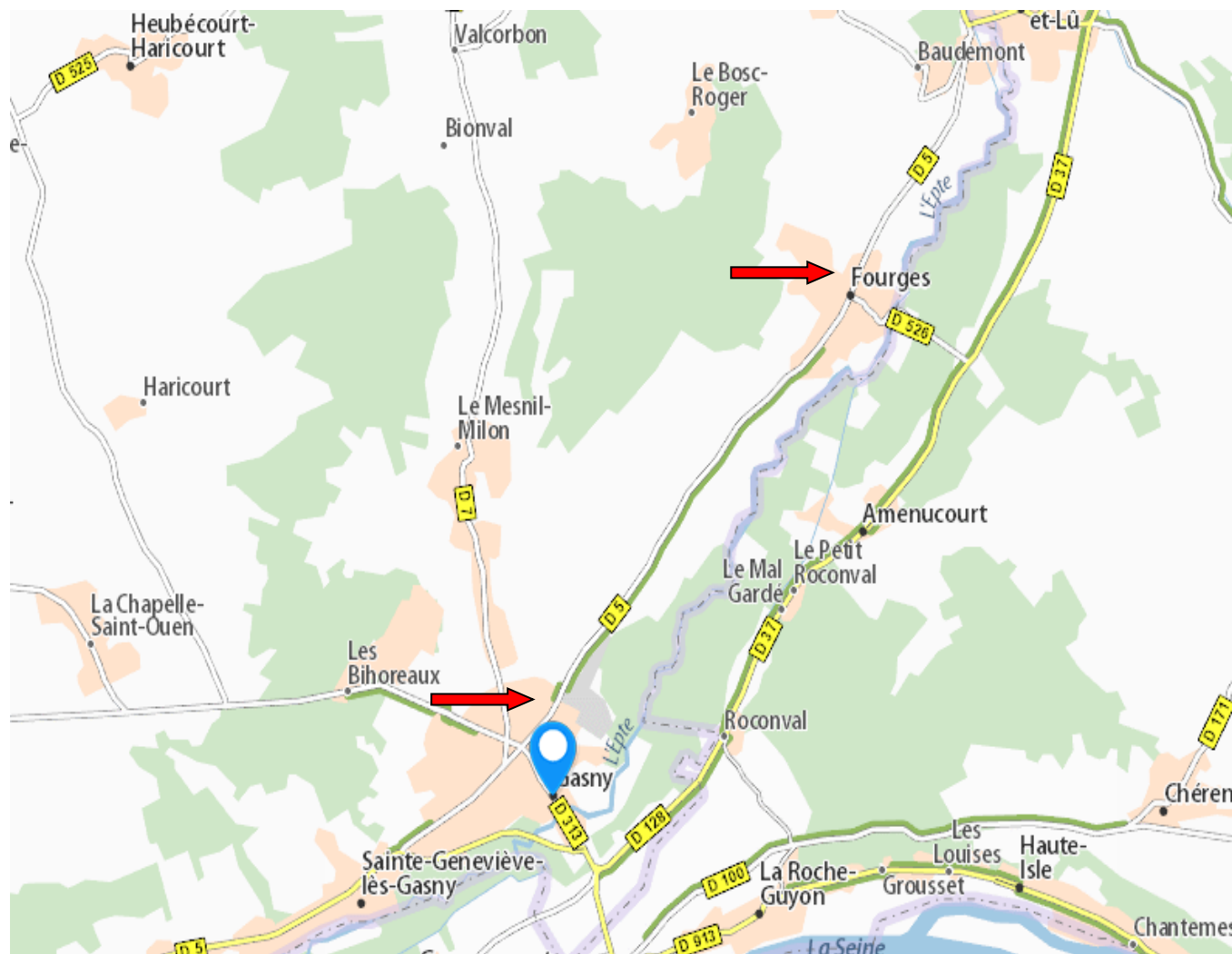
Le Baliste Club de Gisors - Plongée sous marine

Hôtel de Ville 27140 Gisors

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, décret du 16 août 1901

Affilié à la FFESSM n° 22270123 - Agréé DDJS n° 2709S005

Plan d'accès :



Inscriptions obligatoires sur la plateforme de notre partenaire Le-Sportif.com



<https://forms.registration4all.com/RE.aspx?E=160973&RORG=OW>

IMPERATIF

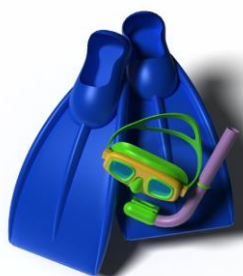
AVANT LE 20 FEVRIER 2020

Le Baliste Club de Gisors - Plongée sous marine

Hôtel de Ville 27140 Gisors

activité régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, décret du 16 août 1901

lié à la FFESSM n° 22270123 - Agréé DDJS n° 2709S005



Le Baliste Club de Gisors - Plongée sous marine
Hôtel de Ville 27140 Gisors
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, décret du 16 août 1901
Affilié à la FFESSM n° 22270123 - Agréé DDJS n° 2709S005